

#### AVECSanté Nouvelle-Aquitaine



**AVEC** Santé Nouvelle-Aquitaine (anciennement Nouvelle-Fédération Aquitaine des Maisons et Poles de Santé -FNAMPoS) une association est professionnels de santé exerçant coordonnées structures pluriprofessionnelles.

Notre fédération régionale est membre d'AVEC Santé, la fédération nationale de l'exercice coordonné en santé de premier recours. Nous avons pour missions de différents proposer d'accompagnement afin de permettre aux professionnels de santé d'atteindre objectif structuration de équipe soignante de proximité. Notre équipe de bénévoles, professionnels de santé exercice, est appuyée par une équipe salariée afin de permettre accompagnement basé tant sur la pairaidance que sur la méthodologie.

Sur un plan financier, l'activité 2023 de la fédération est principalement financée par l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine. Le choix a été fait de diversifier les sources de financement du fait de la faible marge de négociation envisageable concernant ce soutien. De cette façon, divers partenariats ont été construits à l'occasion de la journée régionale de novembre et des sollicitations de subventions ont été émises aux 12 départements de la Région, ainsi qu'une demande de soutien auprès du Conseil Régional.

Les demandes de subvention n'ont rencontré qu'un faible retentissement puisque seul le Conseil Départemental de la Vienne a accordé une subvention à notre organisation.

Sur le plan des dépenses, des efforts conséquents ont été réalisés, réduisant notamment le montant des indemnités horaires versées aux membres actifs, optant pour la location de bureaux excentrés mais permettant d'éviter le recours à la location de salles pour les réunions ou formations. Enfin, une masse salariale gelée depuis plusieurs années pour les salariés a permis d'amortir le recrutement du directeur arrivé en avril et de respecter le cadre budgétaire imposé par l'ARS sur ce poste de dépense.

Malgré ce manque d'écho auprès des pouvoirs publics, les recettes sont en augmentation et les négociations engagées en 2023 portent leurs fruits pour 2024.

Pour la seconde année consécutive, un déficit est constaté bien que celui-ci soit en nette diminution. Ce déficit est supporté par les fonds propres historiques de la fédération et devra être résorbé dès l'exercice 2024 afin de maintenir la pérennité de la structure.

# Bilan comparatifs N/N-1

Bilan 2023 Total produits 321 703€

Total charges 342 639€

Résultat -20 936€

Bilan 2022 Total produits 266 250€

Total charges 317 957€

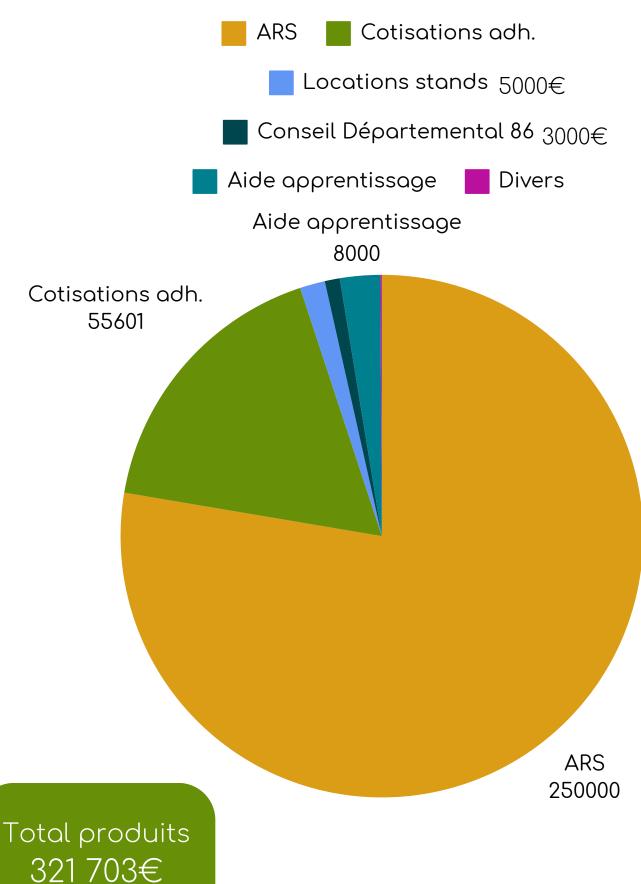
Résultat -51 706€

Le bilan 2023 présente une résorption de déficit de 30 770€ par rapport à 2023 du fait de deux facteurs principaux :

- L'augmentation et la diversification des recettes
- La maitrise des charges malgré les recrutements réalisés et l'augmentation de la masse salariale

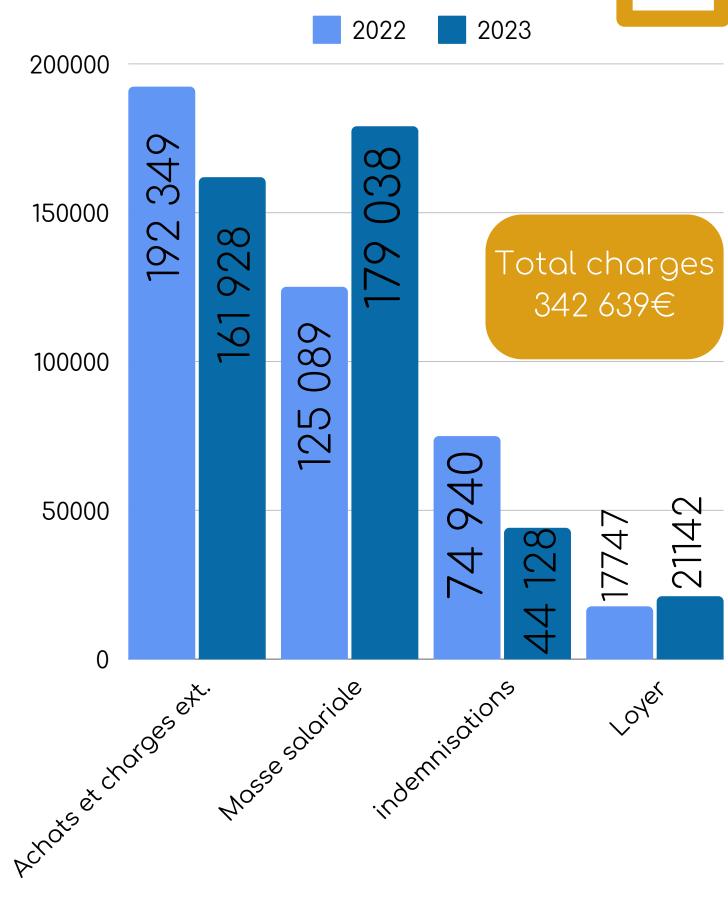
#### Produits 2023





## Charges 2023





#### Perspectives 2024 et +

Au sortir de deux années aux bilans comptables négatifs et aux finances réduites à la portion congrue, les perspectives futures s'éclaircissent. La négociation d'un CPOM avec l'ARS en ce début d'année, incluant une augmentation significative de notre budget associée à la concrétisation d'autres sources de financement fiables et pérennes nous permet d'envisager l'avenir sereinement.

Les actions de la fédération vont pouvoir rapidement s'intensifier et même se diversifier dans l'objectif d'améliorer l'accompagnement auprès des équipes coordonnées, à tous les stades de leur vie.

### Budget prévisionnel 2024

Total Recettes 492 000€

> ARS 345 000€

Cotisations 55 000€

Autres subventions 87 000€

> Produits divers 5 000€

Total charges 492 000€

> Salaires 228 000€

Indemnisation 104 000€

Loyer 22 000€